

DEC214023DR19

Décision portant nomination de M. Martial BOUTET, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière dont le directeur est M. Robert LAFITE ;

Vu la décision DEC191798INSU du 31 juillet 2019 portant cessation de fonctions de M. Robert LAFITE et nomination de M. Laurent DEZILEAU aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière ;

Vu la décision DEC192670INSU du 17 janvier 2020 portant nomination de M. Laurent DEZILEAU aux fonctions de directeur de l'UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Normandie ;

DECIDE:

Article 1er

M. Martial BOUTET, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR6143 M2C à compter du 01/01/2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à CAEN, le 20 décembre 2021

Pour le président - directeur général et par délégation, Le directeur d'unité Laurent DEZILEAU